



2020 → 2026
Nos actions
pour une
Métropole
de Lyon

(à) vivre

La Métropole de Lyon a été créée en 2015 pour administrer l'agglomération lyonnaise, en collaboration avec ses 59 communes. Elle est responsable de l'urbanisme, des collèges, des mobilités, de la solidarité, de la gestion des déchets ou encore de l'eau, pour ne citer que quelques exemples.

En juin 2020, vous, habitantes et habitants du Grand Lyon, avez pour la première fois voté pour désigner vos élus de la Métropole. Et votre choix s'est porté sur Bruno Bernard et son équipe d'élus écologistes et de gauche.

Un an plus tard, quelles actions ont été engagées ? Quelles sont les décisions prises pour l'avenir ? Dans ces pages, la Métropole de Lyon vous présente son nouveau cap pour 2026. Mais avant cela, nous vous proposons une rencontre avec le Président de la Métropole, Bruno Bernard, ainsi qu'un rappel des missions et compétences de la Métropole au quotidien. Bonne lecture.

Sommaire

2020 → 2026 Nos actions pour la Métropole de Lyon

Pages 10 à 15

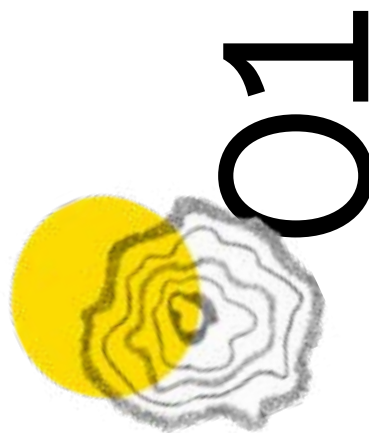


Une
Métropole
apaisée.

Pages 16 à 23



Une
Métropole
solidaire et
hospitalière.



01



02

Pages 30 à 35



Une
Métropole
engagée pour
l'économie
du territoire.



Pages 24 à 29



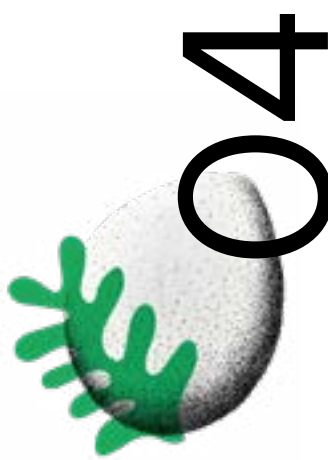
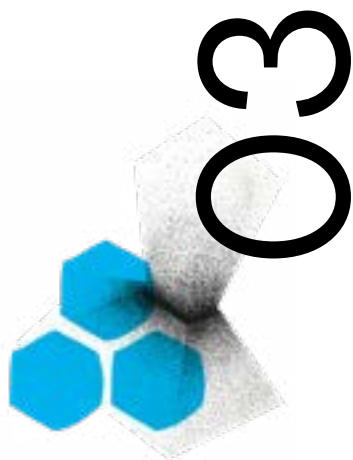
Une
Métropole
qui protège
l'environnement
et nos
ressources.



Pages 36 à 41



Une
Métropole
pour s'épanouir
ensemble.



entrevue

Quelles sont vos impressions au terme de cette première année de mandat ?

Nous venons de passer une année dense, perturbée par une crise sanitaire qui a durement impacté les habitants de la métropole et particulièrement les plus fragiles. Je retiens les coopérations et les solidarités de notre territoire que la Métropole a soutenues avec la mise à disposition de masques, la continuité d'ouverture de nos maisons métropolitaines, l'accompagnement des acteurs du tourisme, ou encore le soutien aux acteurs économiques du territoire ainsi qu'à nos étudiants affectés par la crise. Tout le monde a pris sa part. Et notre équipe s'est immédiatement mise au travail pour lancer les grands projets répondant aux préoccupations des habitants : la mobilité, le logement, l'urbanisme, la solidarité, la gestion des déchets, sans oublier le retour de la nature en ville.

Quelles sont les priorités de votre mandat ?

La priorité est de permettre aux Grands-Lyonnais de vivre mieux dans la métropole, de mieux respirer en luttant contre la pollution, de se déplacer avec plus de facilité grâce à un réseau de transports en commun adapté.

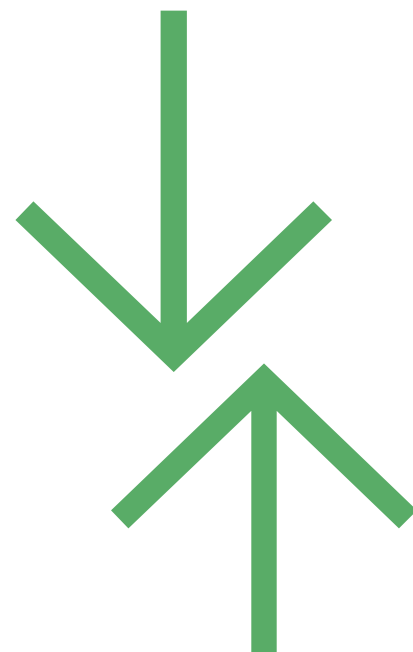
Trois nouvelles lignes de tramway sont déjà programmées pour apporter des solutions de transport aux habitants des communes périphériques. L'autre priorité est d'accompagner les entreprises qui relèvent le défi du changement climatique pour créer des emplois dans le secteur des énergies propres, dans la rénovation thermique des bâtiments, dans la dépollution et le réemploi des matières premières. Autant de filières qui renforcent notre territoire et donnent du sens au travail.

Comment voyez-vous la Métropole de Lyon en 2026 ?

Je la vois moins polluée, plus apaisée, avec un équilibre entre nature et ville dont les métropolitains pourront profiter au quotidien.



Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon



L'un des principaux enjeux est la végétalisation, afin de développer la biodiversité et de connecter les territoires naturels entre eux, en restaurant les corridors écologiques.

Pierre Athanaze, 11^e vice-président à l'environnement, à la protection animale et à la prévention des risques

« Le projet auquel je suis le plus attaché est le développement du logement abordable. Nous avons pris l'engagement de porter l'offre à 6 000 logements sociaux et abordables par an. »

Renaud Payre, 3^e vice-président à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville

« Accompagner tous les acteurs économiques dans une transition écologique créatrice d'emplois durables et nécessaire. La Métropole sera à leurs côté. »

Emeline Baume, 1^e vice-présidente à l'économie, à l'emploi, au commerce, au numérique et à la commande publique

« Nous souhaitons développer un urbanisme bienveillant avec des espaces publics apaisés et végétalisés permettant de bien vivre. »

Beatrice Vessiller, 2^e vice-présidente à l'urbanisme et au cadre de vie

« Le développement des transports en commun doit s'accélérer. Nous allons créer 25 km de tramway supplémentaires et lancer la concertation pour le prolongement du réseau de métro et le transport par câble. »

Jean-Charles Kohlhaas, 5^e vice-président au déplacement, à l'intermodalité et à la logistique urbaine

« Il s'agit de travailler avec nos agents qui sont une vraie force dans la transition écologique de notre Métropole. »

Zemorda Khelifi, 10^e vice-présidente aux ressources humaines, aux cimetières et crématorium

« Laisser la place aux piétons et aux vélos avec une ville « marchable » et un réseau express de 250 km pour sillonner la Métropole à vélo en toute sécurité. »

Fabien Bagnon, 13^e vice-président à la voirie et aux mobilités actives

« Il s'agit de développer un tourisme responsable, plus respectueux de l'environnement, plus durable, et bâti avec les habitants de la Métropole. »

Hélène Dromain, 22^e vice-présidente à la coopération européenne et internationale et au tourisme

« Nous nous sommes mobilisés depuis le début de la crise sanitaire dans les campagnes de dépistage et de vaccination contre le Covid, notamment auprès des plus fragiles. »

Pascal Blanchard, 19^e vice-président à la santé, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

« Face à la baisse de la ressource en eau, nous devons maîtriser complètement sa gestion par l'intermédiaire d'une régie publique. L'eau est un bien commun. »

Anne Groperrin, 14^e vice-présidente à l'eau et à l'assainissement

« Nos 175 000 étudiants doivent pouvoir bénéficier d'un cadre d'étude apaisé, être bien logés et accéder facilement aux transports. »

Jean-Michel Longueval, 17^e vice-président à l'enseignement supérieur et à la recherche

« Il s'agit de co-instruire avec les habitantes et les habitants les projets de demain, en faisant en sorte qu'ils puissent s'investir comme ils le souhaitent dans la vie de la cité. »

Laurence Boffet, 18^e vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes

« Nous construisons un budget qui traduit notre volonté d'orienter la Métropole vers la transition écologique. »

Bertrand Artigny, 9^e vice-président aux finances



Bruno Bernard et les 23 vice-présidents de la Métropole de Lyon

« Il s'agit de redéployer l'agriculture sur notre territoire afin de donner la possibilité aux Grands-Lyonnais de se nourrir bio et local. »

Jérémy Camus, 15^e vice-président à l'agriculture, à l'alimentation et à la résilience du territoire

« Notre objectif est de réduire de 25 % notre production de déchets d'ici à 2026, en apportant par exemple des solutions de compostage partout sur le territoire. »

Isabelle Petiot, 20^e vice-présidente à la réduction et au traitement des déchets et à la propreté

« Le sport doit être un facteur d'émancipation et de bien-être pour toutes et tous, pour les jeunes et les aînés comme les personnes avec un handicap. »

Yves Ben Itah, 23^e vice-président à la vie associative, aux politiques sportives et au devoir de mémoire



« Mon rôle est de donner toute sa place à notre jeunesse éprouvée par la crise sanitaire en lui apportant protection et moyens d'épanouissement. »

Lucie Vacher, 8^e vice-présidente à l'enfance, à la famille et à la jeunesse

« L'objectif est de donner une plus large place aux énergies renouvelables en multipliant par 10 les panneaux photovoltaïques sur la Métropole, qui mettra à disposition les toitures de ses bâtiments publics. »

Philippe Guelpa-Bonaro, 21^e vice-président au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité

« Pour notre jeunesse et pour répondre à la pression démographique, nous engageons un vaste plan de réhabilitation et de construction de collèges exemplaires sur le plan de l'écologie. »

Véronique Moreira, 12^e vice-présidente à l'éducation et aux collèges

« La Métropole doit être le garant de l'égalité entre tous les habitants et les habitantes du territoire, notamment en permettant l'accès aux services publics. »

Hélène Geoffroy, 6^e vice-présidente à l'égalité des territoires

« Établir une nouvelle stratégie culturelle métropolitaine, c'est rendre accessible la culture à toutes et à tous. »

Cédric Van Styvendael, 7^e vice-président à la culture

« L'égalité femmes-hommes doit irriguer toutes nos politiques publiques. Elle commence par la lutte contre les violences faites aux femmes. »

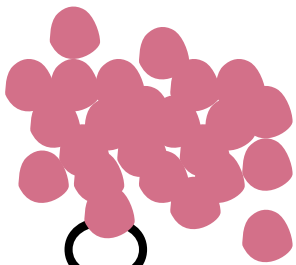
Michèle Picard, 4^e vice-président à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes-hommes

« Le RSJ est une aide financière et un accompagnement pour les jeunes de 18 à 24 ans qui ne bénéficient d'aucune aide. C'est une première en France et nous en sommes fiers. »

Séverine Hemain, 16^e vice-présidente aux politiques d'insertion



La Métropole de Lyon est une collectivité territoriale. Elle est née en 2015, lorsque la Communauté urbaine de Lyon et le Conseil général du Rhône ont fusionné. Résultat : une couche en moins pour le fameux « millefeuille territorial » et une action publique plus efficace, plus rapide et surtout plus cohérente.



175 000

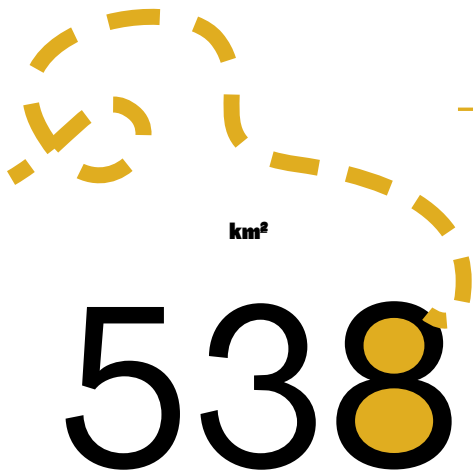
étudiants*

1/4

des emplois de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

+ de 1,39

million d'habitants**



km²

538

associations

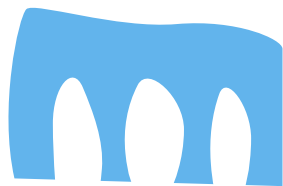
30 000



communes



Elue capitale
française de la biodiversité
2019

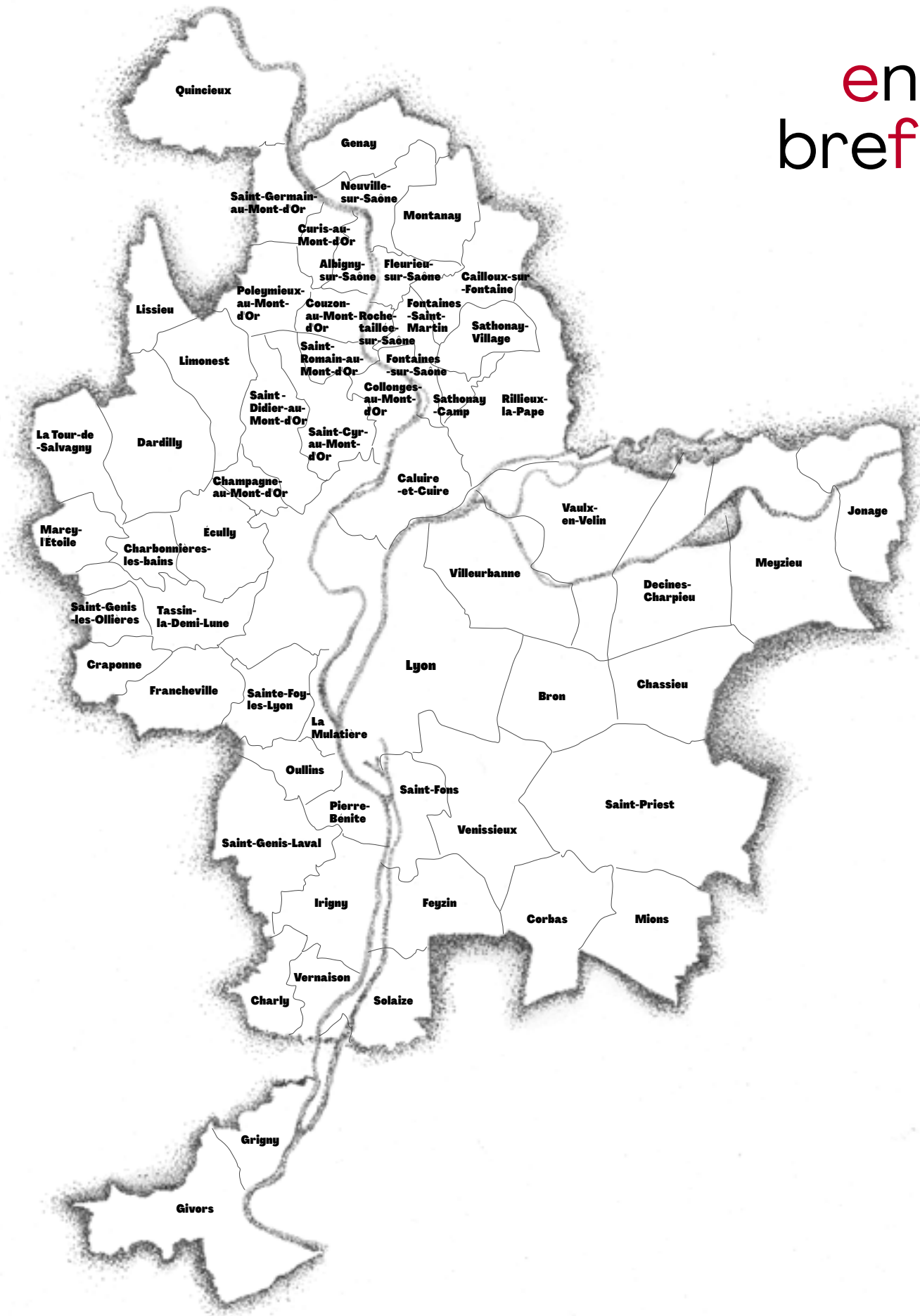


16 500

commerces
et services

* Chiffre Lyoncampus ; ** Chiffres INSEE

en bref



compétences

Les déplacements

- La Métropole développe les transports en commun via le Sytral ;
- elle favorise la mobilité sur tout le territoire en s'occupant de la voirie, des tunnels, des ponts et des pistes cyclables...

Les solidarités

- La Métropole aide les personnes âgées et les personnes handicapées ;
- elle mène des actions de santé publique ;
- elle conduit la politique de la ville ;
- elle attribue le Revenu de Solidarité Active (RSA) ;
- elle aide ceux qui en ont besoin dans les 57 Maisons de la Métropole.

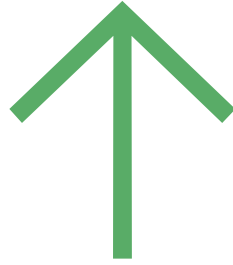
L'énergie et l'environnement

- La Métropole préserve la qualité de l'air et les espaces naturels ;
- elle encourage la réduction des déchets ;
- elle soutient l'agriculture ;
- elle accompagne la transition énergétique.

Les savoirs et la culture

- La Métropole construit et entretient les collèges ;
- elle gère le Musée des Confluences et Lugdunum ;
- elle soutient les grands événements culturels et sportifs ;
- elle aide les associations et les clubs sportifs amateurs ;
- elle soutient la lecture publique et l'enseignement artistique.





L'eau et l'assainissement

- La Métropole fournit l'eau potable ;
- elle gère l'assainissement des eaux usées ;
- elle protège les milieux aquatiques et nos ressources en eau ;
- elle agit pour réduire les risques d'inondation.

L'économie

- La Métropole soutient l'innovation et les pôles de compétitivité ;
- elle accompagne le développement des entreprises ;
- elle favorise l'insertion et l'entrepreneuriat.

L'habitat et le logement

- La Métropole agit pour l'accès au logement pour tous ;
- elle finance le logement social ;
- elle facilite l'accès à la propriété ;
- elle soutient la rénovation thermique et la réhabilitation des logements.

L'enfance et la famille

- La Métropole délivre les agréments pour les assistants et assistantes maternel-les et les crèches ;
- elle est responsable de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui accueille les familles et les futurs parents ;
- elle accompagne les personnes qui veulent adopter ;
- elle gère les Centres de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF).

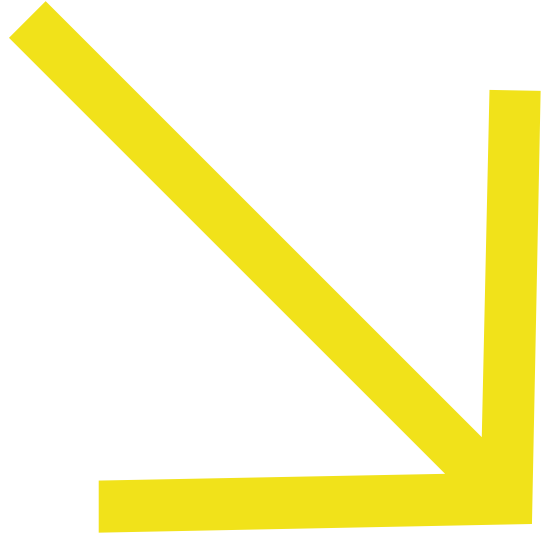
Les grands projets et l'aménagement urbain

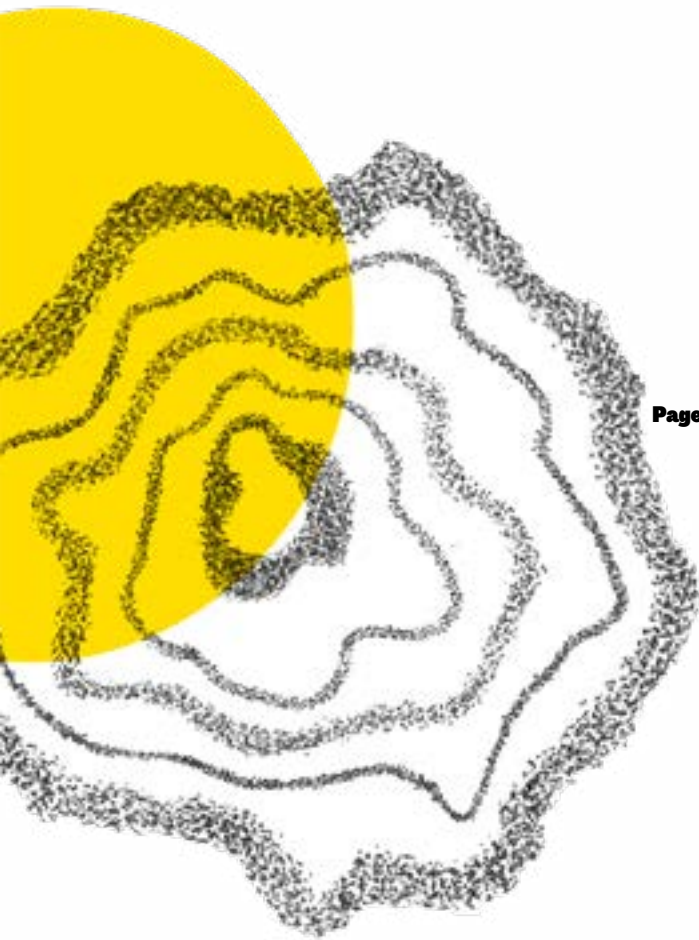
- La Métropole est responsable du Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) ;
- elle développe les projets urbains ;
- elle aménage les espaces publics et participe à leur végétalisation ;
- elle gère les grands parcs de Parilly et Lacroix-Laval.

01



2020 - 2035 Nos actions pour la Métropole de Lyon





Pages 10 à 15



Une Métropole apaisée.

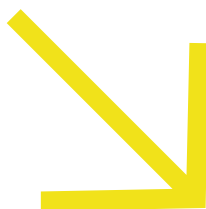
Pouvoir profiter d'un cadre de vie apaisé, cela implique de libérer nos villes - petites et grandes - de ce qui les entrave : pollution, bruit, publicité, béton et sols artificiels. Pour y parvenir, la Métropole agit sur les transports en commun, la voirie ou les grands projets d'aménagement urbain. Concrètement, un cadre de vie apaisé implique d'aider chacun et chacune à rendre ses déplacements plus propres, plus sûrs et moins polluants. Cela veut dire offrir un air plus pur et meilleur pour la santé. Cela veut dire fabriquer des villes où il est agréable de vivre, de bouger, de jouer ; des villes accessibles à tous et à toutes. Cela veut dire enfin, dans le département le plus touché par les canicules depuis 15 ans, rendre le territoire respirable et faire baisser la température, pour mieux supporter le changement climatique. En un an à peine, les bases de ce cadre de vie ont été posées. Côté mobilité, on peut citer l'extension de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour sortir du diesel en 2026, le renforcement du réseau de transports en commun, des travaux de piétonnisation des rues, de nouveaux itinéraires cyclables...



Une Zone à Faibles Émissions (ZFE) pour mieux respirer

La Zone à Faibles Émissions ? C'est le périmètre dans lequel les véhicules les plus anciens et les plus polluants ont l'interdiction de rouler et de stationner, pour améliorer la qualité de l'air et notre santé. Cette zone couvre la quasi-totalité des arrondissements de Lyon, les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard périphérique et l'ensemble de la commune de Caluire-et-Cuire. De nouvelles mesures ont

été prises pour renforcer la ZFE : elle devient plus stricte pour les professionnels, et s'appliquera dès 2022 aux particuliers. Bien entendu, des dérogations seront possibles (par exemple pour les personnes travaillant en horaires décalés ou dans des zones non desservies par les transports en commun). Étape par étape et en consultant les habitants, l'ambition est de sortir du diesel d'ici 2026 dans l'hyper-centre.



Un réseau express pour les vélos, le rêv(e) !

Pour rendre la pratique du vélo plus sûre et plus facile sur les longues distances, la Métropole va créer un réseau de 250 km de voies larges, confortables, protégées et à l'ombre, pour relier en direct les villes et les quartiers du territoire.

- La concertation avec les communes est terminée.
- Les travaux ont démarré sur la ligne 1 : Vaulx-en-Velin Mas du taureau - Saint-Fons - Vallée de la Chimie, en passant par les quais du Rhône à Lyon.



250 km

de réseau express vélo

à 40%
60%

de logements abordables dans les projets urbains, comme aux Gratte-Ciel à Villeurbanne, où 54% de logements abordables sont prévus

2,4 fois plus d'arbres dans le quartier de la Part-Dieu d'ici 2029



Créer des oasis de fraîcheur



Pour faire baisser la température en ville, la Métropole va planter des arbres et retirer 400 hectares de bitume dans les centres-villes. De quoi permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol.

À Confluence, le bitume a été retiré aux abords de la place nautique. Plus de 80 arbres ont été plantés le long du cours Charlemagne, sur les marches de la place nautique et sur l'esplanade Mitterrand.



Des rues qui invitent à flâner

- La Métropole a changé sa politique de voirie. Désormais, chaque nouvelle rue intégrera un itinéraire cyclable.
- Les abords de 26 écoles primaires sont devenus piétons, pour plus de sécurité. D'autres sont en chantier, dans les écoles comme dans les collèges, à Lyon mais aussi Décines, Vaulx-en-Velin, Grigny, Villeurbanne, Neuville...
- Depuis mi-mars, à Confluence, une partie du cours Charlemagne est piétonne. À la rentrée, vous donnerez votre avis : le cours piéton, provisoire ou définitif ?



Projets urbains : dessiner la ville autrement

Les grands projets urbains ont été revus. Ils prévoient désormais :

- plus de place pour la nature, pour permettre le rafraîchissement des espaces publics et une meilleure qualité de vie ;
- plus d'espace pour les piétons et les vélos ;
- des quartiers plus vivants, avec des commerces, des locaux artisanaux, des équipements scolaires et sportifs ;
- des techniques de construction plus respectueuses

de l'environnement, utilisant des éco-matériaux ;

- plus de logements abordables, en montant leur part à plus de 40 % (en accession et locatif social) pour permettre à tous de se loger correctement.

Aux Gratte-Ciel à Villeurbanne par exemple, 54 % de logements abordables sont prévus, ainsi que des espaces publics agrandis, des rues piétonnes et 483 nouveaux arbres. De son côté, la Part-Dieu n'aura finalement pas de nouvelles tours mais 2,4 fois plus d'arbres, une forêt

urbaine près du centre commercial, non plus 25 mais 40 % de logements abordables... Et les nouveaux immeubles de bureaux seront mieux répartis sur la métropole, afin d'éviter une trop grande concentration à la Part-Dieu.

Les projets privés évoluent aussi

La Métropole n'a pas hésité à faire bouger les lignes de projets déjà validés en négociant avec les promoteurs, pour le bien-être des habitants.

Acheter des terrains pour construire du logement abordable

C'est ce qu'on appelle une politique foncière. En étant propriétaire de terrains, la Métropole se donne les moyens de :

- produire des logements abordables dans les secteurs en déficit de logements sociaux, comme au 100 rue Bugeaud à Lyon 6^e et au collège Scève à la Croix-Rousse ;
- préserver les ressources naturelles ;
- limiter la hausse des prix ;
- préparer les projets urbains de demain (réserves foncières).



Les nouvelles lignes de tramway T9 et T10 desserviront plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville : Arsenal/Carnot-Parmentier à Saint-Fons, Mas du taureau à Vaulx-en-Velin et Saint-Jean à Villeurbanne.



BTP : moins de démolition, plus de rénovation pour réduire les déchets

Réhabiliter un ancien bâtiment plutôt que de le détruire permet de consommer moins d'énergie et de réduire la production de déchets. C'est pour cela que la Métropole privilégie désormais les réhabilitations, comme sur la place des Palabres à Saint-Fons. Idem à l'ancien collège Truffaut sur

les pentes de la Croix-Rousse : en partenariat avec Minéka, association spécialisée dans le réemploi, 46 matériaux provenant du bâti existant ont été identifiés pour être conservés soit dans le projet, soit via une filière de valorisation. C'est une prise de position importante quand on sait que les déchets du BTP représentent 70 % des déchets en France !

Pleins feux sur le renouvellement urbain

- la Métropole se mobilise pour le quartier des Vernes à Givors, qui intègre les 450 projets prioritaires à revoir dans le Nouveau plan national de renouvellement urbain (NPNRU) de l'État ;
- plusieurs communes métropolitaines ont été retenues dans l'appel à projets « Quartiers fertiles », qui combine agriculture urbaine et politique de la ville. Parmi les lauréats : plusieurs quartiers de Lyon, Saint-Fons, Rillieux-la-Pape ou encore Vaulx-en-Velin.



Accompagner les changements de pratiques

Il n'est pas toujours simple de changer ses habitudes de déplacement, alors la Métropole multiplie les actions et les coups de pouce :

- 100 à 500 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo, selon le niveau de revenus ;
- l'auto-partage va être relancé cet automne ;
- l'autoroute A6/A7 est devenue une route métropolitaine, la M6/M7, avec une voie dédiée au covoiturage, un parc relais et les lignes de bus express 10E et 15E.



Utiliser les espaces libérés en ville pour des « laboratoires urbains »

L'urbanisme transitoire consiste à s'emparer d'une friche en attente de projet et en faire, pour un temps, une prairie, un potager, un lieu culturel ou des logements d'urgence. 9 espaces de ce type ont ouvert, comme Territoires à Jean Macé ou le Laboratoire des Gratte-Ciel. Ce type de projets est désormais la règle sur les terrains et bâtiments vides de la Métropole en attente d'une utilisation définitive.

Depuis cet été, on peut rejoindre le grand parc de Miribel Jonage en 15 minutes depuis Rillieux Les Alagniers avec la nouvelle ligne de bus N84. De son côté, la N80 qui relie Vaulx-en-Velin la Soie à Miribel est devenue définitive.

Protéger les cyclistes

↘ des voies sécurisées ont été réalisées dans le quartier Saint-Clair et entre le pont Poincaré et le boulevard Stalingrad, pour relier Caluire, Lyon et Villeurbanne sans danger ;
 ↘ le boulevard urbain Est à Vaulx-en-Velin, dangereux pour les cyclistes, est passé à une seule voie dans chaque sens pour ralentir la circulation.

Dès la rentrée, la montée de Choulans, axe particulièrement dangereux du 5^e arrondissement de Lyon, sera sécurisée : la circulation passe à 30 km/h, la signalisation va être renforcée et une voie dédiée aux bus et aux vélos va être créée dans les deux sens. Un radar pédagogique a déjà été installé.



De nouvelles règles en matière d'urbanisme

La Métropole va fixer un nouveau cadre pour mieux intégrer la nature,

préservier les terres agricoles et les espaces naturels, réduire les espaces de stationnement pour les voitures et augmenter ceux pour les vélos... Après une première phase de concertation, une enquête publique commence : son approbation est prévue pour 2022.

↘ 50 hectares de terres vont redevenir agricoles.

Renforcer les transports en commun

↘ 20 minutes pour relier Dardilly à la Gare de Vaise : c'est une réalité depuis 2020 avec la ligne de bus express 10E. Même principe avec la ligne de bus express 15E entre la Gare d'Irigny-Yvours et Bellecour.

↘ La concertation a tranché : la ligne de tramway T6 prolongée vers le nord reliera les Hôpitaux Est à la Doua en passant par Grandclément et Gratte-Ciel à Villeurbanne.

↘ Le tram T7 dessert désormais Décines - OL Vallée.

↘ La ligne de tramway T2 a été étendue à Confluence jusqu'à Hôtel de région - Montrochet, son nouveau terminus.

↘ Les premiers trolley-bus 100 % électriques circulent sur la ligne C13 qui relie Grange Blanche à Caluire-Montessuy ;

↘ un télécabine est à l'étude pour desservir l'ouest lyonnais ;

↘ À l'automne, une concertation sera lancée autour des futures lignes de métro, notamment pour une desserte de l'ouest lyonnais jusqu'à Tassin.

770

glissières de sécurité et 2 radars pédagogiques sur 2,4 km pour sécuriser le boulevard urbain Est

2x

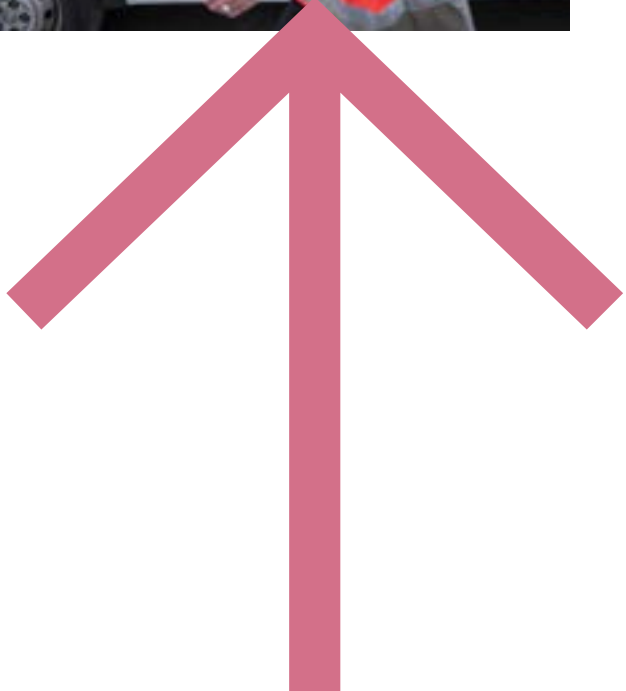
plus d'investissements pour le Sytral, qui organise les transports en commun dans l'agglomération lyonnaise, soit 2,55 milliards d'euros

9

espaces d'urbanisme transitoire ouverts, 3 à venir

95

nouvelles voies cyclables





Une Métropole solidaire et hospitalière.



Pages 16 à 23

L'année qui vient de s'écouler a été une épreuve pour beaucoup. La fermeture des commerces de proximité, des lieux associatifs et culturels a aggravé l'isolement et la précarité des plus fragiles. Dans nos quartiers rendus silencieux par des confinements successifs, les inégalités se sont faites plus criantes. Pour répondre à l'urgence, la Métropole a écouté et traité les demandes pour proposer des solutions adaptées, avec un seul objectif en tête : n'oublier personne.

Un état d'esprit qui perdure après l'épidémie. À peine 10 mois après le début du mandat, la Métropole a lancé son Revenu de Solidarité Jeunes pour compenser un manque de l'État. Les jeunes de 18 à 24 ans sans solution peuvent ainsi bénéficier d'une aide adaptée à leurs besoins. Cette solidarité passe aussi par la mise à l'abri des plus fragiles, comme les femmes isolées avec enfants à qui l'on propose des solutions d'hébergement plus dignes. C'est pour elles une chance de retrouver un équilibre après des parcours de vie difficiles. Au-delà des personnes les plus vulnérables, permettre à chacun de se loger d'une manière digne et à un prix abordable sera l'une des préoccupations majeures de ce mandat. Construire une Métropole solidaire, c'est aussi travailler main dans la main avec les entreprises et associations pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi. La Charte des 1000 rénovés, le programme d'accompagnement des bénéficiaires du RSA « Rebondir », dans lequel près d'1 million d'euros a été investi, ou l'extension des « Territoires zéro chômeurs de longue durée » sont des réalisations qui visent l'inclusion de toutes et tous dans la société. L'attention portée aux plus fragiles est une priorité de la nouvelle équipe de la Métropole. Nous avons engagé des actions et continuerons à le faire, car le combat contre la précarité est loin d'être terminé.

Renforcer l'accès au numérique

250 000 € ont été votés pour aider les étudiants à s'équiper en clés 4G ou ordinateurs portables et 500 000 € pour lutter contre l'isolement numérique. Formations digitales et recrutement de 60 conseillers numériques font également partie des solutions imaginées par la Métropole pour que chacun, dès le collège, puisse apprendre à maîtriser les outils et évoluer dans l'environnement numérique.

le Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ) une première en France !

Dans la métropole de Lyon, les jeunes de 18 à 24 ans qui ne bénéficient d'aucune autre aide peuvent désormais recevoir 300 à 400 euros par mois pendant 1 an renouvelable, le temps de sortir de l'impasse. Le RSJ prévoit aussi un accompagnement en termes d'emploi, de formation, de santé...



2020 → 2026 Nos actions pour la Métropole de Lyon

02

Des tarifs solidaires pour les TCL

Gratuits pour les plus précaires et pour les enfants lors des sorties scolaires, réduits à 25 € pour les étudiants, à 10 € pour les chômeurs et les boursiers : ces nouveaux tarifs sont engagés pour que prendre les transports en commun soit un choix, pas un poids.

Faire front contre le Covid : dépister et vacciner

La Métropole a su s'adapter et répondre à l'urgence causée par la crise sanitaire : mise en place de centres de dépistage aux sorties des stations de métro pour commencer ; soutien

aux communes pour l'installation de leurs centres de vaccination ensuite, comme à Gerland (Lyon 7^e), Décines, Caluire, Saint-Priest, Ecully, Neuville, Bron, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin... Une équipe mobile a également été mise en place pour permettre

aux plus vulnérables d'accéder eux aussi à la vaccination. Tout au long de l'année, le Conseil métropolitain a voté des subventions et aides exceptionnelles pour soutenir les associations en action pour les plus précaires.

22,6 %

des jeunes (18-24 ans) vivent en dessous du seuil de pauvreté dans la métropole de Lyon

10 millions

d'euros de budget pour le RSJ en 2021

130 000

personnes précaires peuvent bénéficier d'un abonnement TCL gratuit

2 000

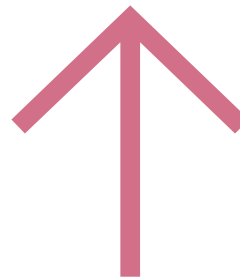
étudiants ont été équipés d'un ordinateur et d'une connexion internet



10 000 vélos d'occasion en prêt à la rentrée

À partir de l'automne 2021, 10 000 vélos d'occasion rachetés par la Métropole et reconditionnés seront prêtés gratuitement à des jeunes de 18 à 24 ans.

Le prêt, d'une durée d'un an, sera renouvelable une année supplémentaire. Objectif de l'opération « à chacun son vélo » : faciliter l'accès au lieu d'étude ou de travail en se passant d'une voiture.



Accompagner le retour à l'emploi

La Métropole, par sa compétence insertion, s'engage pour l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi à travers plusieurs actions :

↑ après le succès constaté dans le quartier de Saint-Jean Villeurbanne où plus de 80 emplois locaux ont été créés, 7 territoires vont candidater pour l'expérimentation « Zéro chômeur de longue durée » : Lyon 8^e, Saint-Fons, Givors, Grigny, Rillieux, Villeurbanne les Brosses et Vénissieux ;

↑ la charte des 1000 rénovés se poursuit et s'améliore. Les entreprises adhérentes s'engagent à recruter, former et accompagner des personnes éloignées du monde du travail sur le long terme. De quoi aider les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi rapidement ;

↑ accélérer le retour à l'emploi avec le programme Rebondir : plus d'1 million d'euros a été débloqué pour accompagner 1310 personnes supplémentaires, bénéficiaires du RSA, à retrouver un emploi stable.

Aider les étudiants en difficulté

↑ Une aide psychologique pour les étudiants éprouvés par la crise a été mise en place par la Métropole et l'institut régional Jean Bergeret.

Un dispositif d'écoute et de soutien leur est proposé gratuitement, au téléphone ou au sein de 4 Maisons de la Métropole (Lyon 3^e, Vénissieux, Vaux-en-Velin, Givors-Grigny).

↑ 1000 stages et 500 emplois saisonniers ont été créés sur l'année 2021.

↑ L'aide alimentaire d'urgence apportée par les associations a été soutenue à hauteur de 200 000 €.

Lutter contre la précarité menstruelle

Avec l'association Règles Élémentaires, la Métropole a organisé en 2021 une collecte de protections féminines pour sensibiliser le grand public à la situation de précarité dans laquelle se retrouvent 1 étudiante sur 3 et plus de 2 millions de femmes en France. 40 000 protections ont ainsi été collectées et redistribuées.



Aider les ménages touchés par la crise à régler leurs factures

La Métropole a transformé le fonds d'urgence pour les impayés de loyers en une Aide exceptionnelle aux Dépenses de Logement (Adel). Les ménages qui ne rentraient pas dans les critères du fonds pourront désormais bénéficier d'une aide pour les impayés liés à leur logement : loyer, charges, assurance, électricité, eau. Seules les mensualités de prêt bancaire sont exclues de ce soutien exceptionnel.



Stopper l'envolée des prix des loyers
Avec le soutien de l'État, la Métropole lutte contre les loyers trop élevés dans les communes de Lyon et Villeurbanne. Désormais, grâce à l'encadrement des loyers, il est possible de contenir les augmentations et de lutter contre les abus.



Une brigade logement pour lutter contre l'habitat indigne

Ses missions : contrôler le montant des loyers, identifier les logements vacants, repérer les logements insalubres et contrôler les locations saisonnières. Grâce à un contrat passé avec une association locale, la Métropole a pu améliorer les conditions de vie de 50 habitants d'un immeuble du 9^e arrondissement. Ces habitants pourront également bénéficier d'un suivi social par l'association Vivre Dignement.

Les loyers ne peuvent plus dépasser 120 % du montant du loyer moyen constaté sur la zone, et ce pendant 5 ans.



Des tiny houses pour les mères isolées

À Lyon et à Villeurbanne, 37 « tiny houses », des petites maisons de 20 m², accueillent désormais des mères isolées et leurs enfants en bas âge. Après des parcours difficiles, elles y trouvent un lieu apaisé pour se reconstruire.



Le bail réel solidaire pour acheter 2 fois moins cher

Il vient d'être mis en place pour permettre aux ménages des classes moyennes de devenir propriétaires à moindre coût. Comment ça marche ? La Métropole achète des terrains avec son office foncier solidaire. Ensuite, les familles s'y installent en achetant uniquement le logement, elles versent seulement une redevance symbolique d'environ 1,5 €/m²/mois pour le foncier. Objectif : 6 000 logements abordables par an.



Mettre à l'abri les plus fragiles

Pour la Métropole, la solidarité et l'accueil ne sont pas des vains mots ! Tous les jours, elle transforme, rénove, construit et innove pour trouver des solutions d'accueil pour toutes celles et ceux qui en ont besoin.

↑ La Métropole est aux côtés de l'État pour porter la transformation de l'hôpital

Charial à Francheville en centre d'hébergement d'urgence de 500 places.

↑ De nombreuses mises à l'abri de personnes à la rue ont été faites par la Métropole : 110 places dans l'ex-Collège Lacassagne à Caluire et plusieurs dizaines de places dans des logements en transition gérés par les organismes publics de la Métropole.

1000

logements abordables construits par an d'ici 2026

5000

logements sociaux construits par an d'ici 2026

+ de 1000

personnes mises à l'abri pendant la crise sanitaire

75000

logements sociaux seront rénovés d'ici à 2030

Prendre soin de nos aînés et des personnes en situation de handicap



↑ Pour faciliter au quotidien l'accès des seniors aux commerces de proximité, la Métropole développe un plan d'envergure prévoyant notamment l'installation de panneaux de signalisation adaptés, la réduction des bruits ou des niveaux de lumières...

↑ Pour faciliter les déplacements des 6 000 aides à domicile auprès des personnes âgées et des personnes handicapées, la Métropole a lancé l'étude d'un plan de mobilité pour la filière. L'objectif : rendre ces travailleurs moins dépendants des transports en commun grâce à la mise à disposition de vélos, vélos cargos pour se rendre chez les personnes qu'ils accompagnent, y compris le week-end. Ce plan pourra être étendu aux autres professionnels de la filière (ménage, garde d'enfants...).



↑ En mai 2021, la Métropole a accompagné un projet de colocation de personnes souffrant de lésions cérébrales porté par l'association Simon de Cyrène à Villeurbanne. L'objectif est de multiplier les projets de la sorte et de soutenir l'émergence d'habitats partagés qui regroupent des personnes âgées ou en situation de handicap avec d'autres personnes, pour plus d'entraide.



↑ Souvent peu reconnus, les emplois liés à l'aide aux personnes âgées peuvent être mal pourvus. Ils sont pourtant porteurs de sens et indispensables à la société ! La Métropole a donc lancé une plateforme internet expérimentale pour susciter de nouvelles vocations et ouvrir de nouvelles perspectives de carrière.

↑ La Métropole a voté un plan d'aide aux établissements accompagnant les personnes âgées en situation de handicap. Ce soutien leur permet de poursuivre leur mission malgré les surcoûts et les pertes financières causés par la crise sanitaire.



Protéger
les enfants
témoins du
meurtre d'un
de leurs parents

Pour qu'ils soient vite et bien protégés, la Métropole a signé un protocole pour accélérer la prise en charge de ces enfants traumatisés.

Aller à la
rencontre
des plus
démunis

Le plan Pavvreté mise sur la prévention: éducateurs, psychologues de rue et éducateurs spécialisés vont à la rencontre des jeunes dans les quartiers en politique de Ville. Avec la multiplication de ces rencontres, la Métropole veut prévenir les risques de décrochage scolaire, l'entrée dans la délinquance ou les risques de radicalisation.



Le bus santé-social de la Métropole se rapproche des étudiants pour les informer sur leurs droits en matière de santé et leur distribuer du matériel d'hygiène et de protection.

Animer les
quartiers
l'été

Pour permettre aux habitants des quartiers politiques de la ville de mieux profiter de leur été, la Métropole a fait appel à 87 associations locales. 101 projets ont animé et illuminé les villes pendant l'été : stages de découvertes scientifiques et techniques à Vaulx-en-Velin avec l'association Ebulliscience, activités nautiques et culturelles sur la plage du Grand Parc de Miribel-Jonage...

1/3

une étudiante sur trois n'a pas les moyens de s'acheter les produits hygiéniques dont elle a besoin

+ de 600 000 €

alloués à 87 associations qui ont animé les quartiers politiques de la ville durant l'été.

+ de 1000

personnes ont bénéficié d'un soutien psychologique mis en place dans certaines Maisons de la Métropole

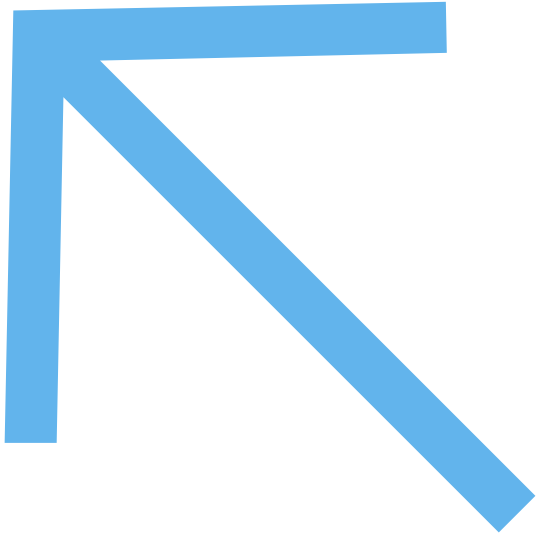
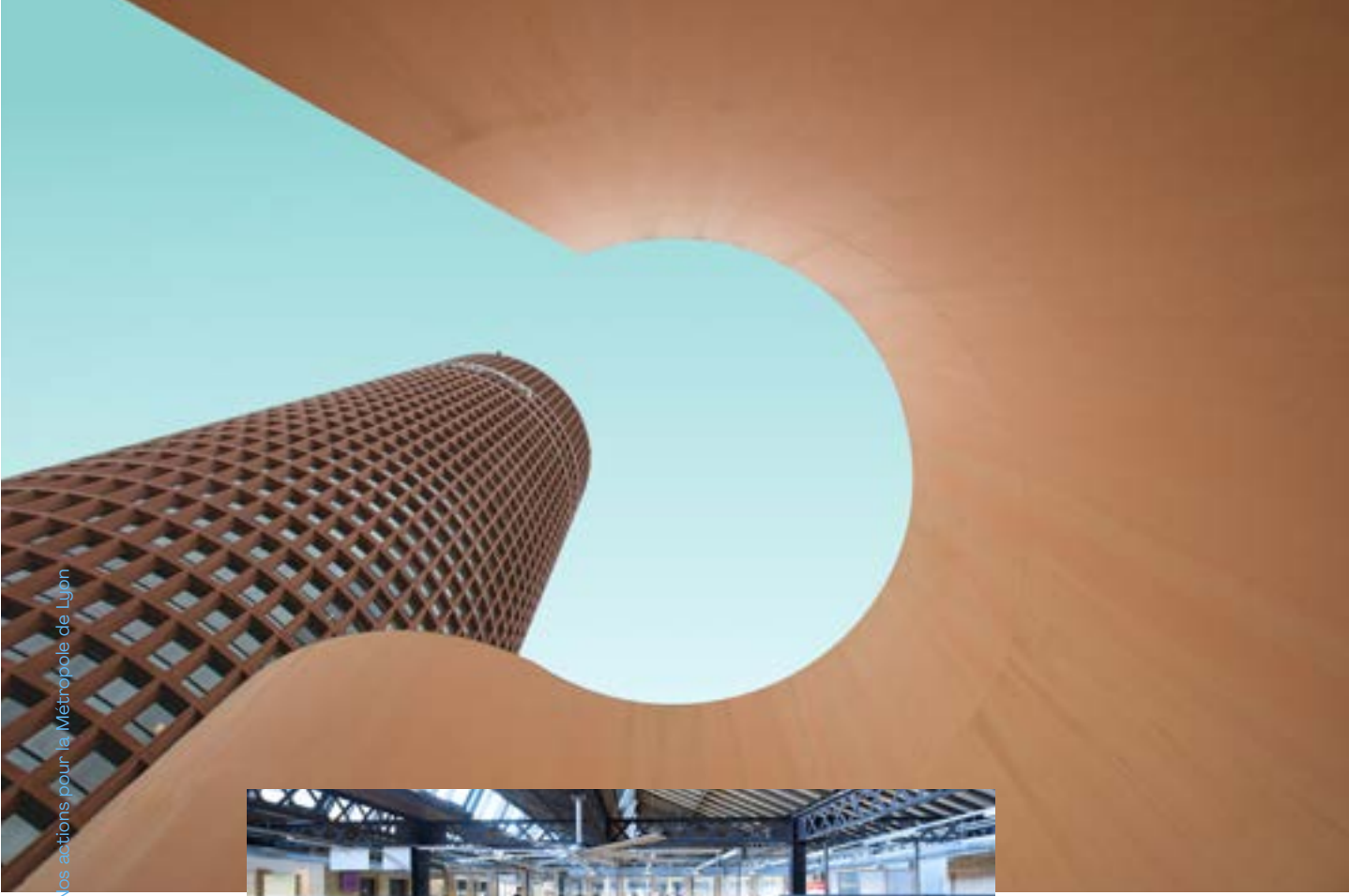
6 000

aides à domicile interviennent auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

03



2020 → 2026 Nos actions pour la Métropole de Lyon





Pages 24 à 29

Une Métropole engagée pour l'économie du territoire.

La Métropole travaille main dans la main avec celles et ceux qui produisent et entreprennent sur notre territoire. Son objectif est clair : plus d'emplois de qualité pour toutes et tous. En pleine crise, la Métropole s'est mobilisée pour maintenir les services publics, indispensables à la vie économique. Elle a complété les aides versées par l'État pour soutenir les secteurs les plus touchés, comme le tourisme et l'événementiel. Et tous secteurs confondus, 9,2 millions d'euros de déduction fiscale sont venus soulager la trésorerie des entreprises recevant du public. Ensemble, les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne ont créé un fonds de 80 millions d'euros pour soutenir l'industrie de demain. La volonté de créer une économie vertueuse ne s'arrête pas là : avec les entreprises, la Métropole redéfinit sa politique d'achat ; avec les accompagnateurs du réseau LYVE, elle soutient les 30 000 entrepreneurs qui se lancent chaque année ; avec les citoyens qui ont envie de s'investir, elle construit des projets. C'est ainsi que le nouveau visage de la Cité Internationale de la Gastronomie verra le jour, créé avec et pour les Grands-Lyonnais.

Pendant la crise sanitaire, la Métropole s'est mobilisée pour compléter les aides de l'État, notamment en allégeant la fiscalité des entreprises. Depuis, elle continue d'accompagner le développement des filières du territoire...

Soutenir et accompagner les filières de son territoire



Le tourisme

Dans l'agglomération lyonnaise, le tourisme représente plus de 38 000 emplois. La Métropole a réagi vite et fort pour soutenir ce secteur durement touché par la crise sanitaire et relancer une activité essentielle pour son territoire : assises du tourisme, stratégie touristique revisitée, relance de la promotion et de la valorisation du territoire, soutien à l'Office du Tourisme...

Les commerces de proximité

Pour les aider à relancer rapidement leur activité, la Métropole a lancé des mesures destinées à :

- ↳ alléger leur trésorerie ;
- ↳ accompagner le développement de leurs ventes en ligne avec l'association Entreprises et Numérique ;
- ↳ effacer les dettes de loyer des entreprises dont l'activité a été stoppée net.



L'industrie

Accueillir des industries dans l'agglomération permet la relocalisation d'activités stratégiques qui répondent aux besoins et aux attentes des habitants, et la création d'emplois locaux. La Métropole accompagne la transformation industrielle du territoire pour des activités plus sobres et moins polluantes.

↳ Les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne s'unissent pour faire émerger les futurs champions de l'industrie. Grâce à un fonds d'amorçage de 80 millions à 100 millions d'euros, elles soutiennent l'émergence et le développement de jeunes entreprises industrielles qui sou-



haitent relever les défis d'aujourd'hui : des activités moins polluantes, moins énergivores et créatrices d'emplois de qualité.

↳ La Métropole s'est alliée à 10 industries locales pour accélérer les projets de stockage, de production et de transport de l'hydrogène vert. Ce gaz, issu des énergies renouvelables et transformé en énergie, réduira l'empreinte carbone des entreprises de la Vallée de la Chimie.



Découvrir
le réseau
d'entrepreneurs
LYVE

Accompagner et former les nouveaux entrepreneurs
Près de 780 000 € de subventions ont été attribués par la Métropole à 12 structures d'accompagnement du réseau LYVE, la communauté d'entraide pour tous les entrepreneurs du territoire. Objectif : former à la création d'entreprise les publics qui en sont le plus éloignés.



Favoriser les entreprises utiles à la société

La Métropole a lancé un appel à projets pour soutenir financièrement des entreprises dont le métier est basé sur la solidarité et l'utilité sociale (insertion, environnement, logement pour tous...). Jusqu'à 100 000 € d'aides permettront aux heureux élus de se développer.

Le **s**avez-vous ?
Les principales **a**ctivités industrielles de la Métropole de Lyon sont la chimie, **l'**énergie, **l'**environnement et les « **c**leantech », c'est-à-dire les innovations et les procédés qui utilisent **d**es ressources naturelles et **b**io-sourcées.

10 x

plus d'électricité photovoltaïque d'ici 2030 pour faire de la Vallée de la Chimie un territoire d'accélération de la transition énergétique

3

pôles LYVE pour accompagner les entrepreneurs à Vaise (Lyon 9^e), Neuville et Givors

75 000

emplois dans le secteur de l'industrie dans la métropole de Lyon soit

13%

de l'emploi total



Chaque année,
600 millions d'euros
sont consacrés aux
achats de la Métropole

Une Métropole qui achète « responsable »

Les achats de la Métropole pèsent lourds ! Chaque année, 600 millions d'euros sont consacrés à l'alimentation dans les cantines des collèges, à la construction, à l'entretien des infrastructures ou aux services publics. Pour acheter mieux et de façon plus responsable, la nouvelle équipe a lancé une grande consultation auprès des entreprises locales. L'idée ? Que collectivité et entreprises avancent ensemble vers de meilleures performances énergétiques et environnementales. Alimentation, travaux, gestion des déchets et nettoyage sont les premiers secteurs concernés.

600 millions

Objectif :
construire
une nouvelle
Cité autour
de l'éducation
au goût, de
l'histoire de la
gastronomie,
de la justice
alimentaire et
un lieu totem
pour la filière
alimentaire.



Dessiner la nouvelle
Cité Internationale
de la Gastronomie

La Métropole va lancer
une démarche d'expéri-
mentation pour imaginer
un avenir 3 étoiles à la Cité
de la Gastronomie.
Exposition, événements
et conférences seront
au menu des deux
prochaines années.



S'entraider au niveau international

La Métropole n'oublie pas sa mission de coopération
internationale en lançant le nouveau programme Eaurizon
2025 avec Madagascar. L'objectif de cette coopération :
améliorer la gestion de l'eau en développant l'assainissement
et l'accès à l'eau pour toutes et tous, dans un pays où encore
57 % de la population n'a pas accès à l'eau potable.

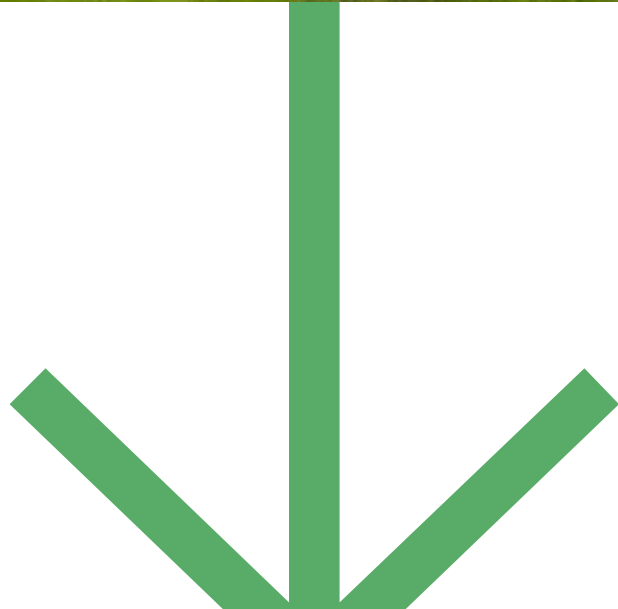
d'€

sont dépensés chaque
année par la Métropole
pour ses achats: gestion
des déchets, repas
pour les cantines...

04



2020 → 2026 Nos actions pour la Métropole de Lyon





Pages 30 à 35



Une Métropole qui protège l'environnement et nos ressources.

L'eau, l'air, la terre sont des biens communs. Nos biens communs. Sur une planète en surchauffe, il y a urgence à protéger ces ressources indispensables à la vie. À les préserver mieux, vite, massivement. En plantant partout pour favoriser la biodiversité, en garantissant l'accès à l'eau, en repensant notre gestion de l'énergie, en réduisant nos déchets, en donnant plus de place à l'agriculture pour sécuriser notre alimentation, en prenant soin de la nature... Cette priorité irrigue maintenant chacune des politiques publiques portées par la Métropole, partout sur son territoire. À l'échelle collective et individuelle, c'est une révolution qui se joue : celle d'une transition écologique exemplaire à mener sans temps mort. Pour y parvenir, la Métropole va investir 517 millions d'euros pour l'environnement jusqu'en 2026. Et agir dans tous les domaines où elle peut le faire directement, de la gestion de l'eau à la plantation d'arbres dans les rues, tout en accompagnant les citoyennes et les citoyens dans leurs actions du quotidien : composter, trier, rénover leur logement... Un an après son élection, la nouvelle équipe de la Métropole a déjà agi et pris d'importantes décisions pour faire de la transition écologique une réalité. Par exemple, elle a annoncé qu'elle deviendrait gestionnaire de la production et de la distribution de l'eau potable, elle a commencé à planter des forêts urbaines et des prairies fleuries, elle renforce l'aide aux familles qui rénovent leur logement, elle distribue 20 000 composteurs individuels... Ces initiatives concrètes marquent le tournant pris pour vivre en protégeant notre environnement à toutes et à tous.

Aider les citoyens à réduire leurs déchets



Et si demain nous avons tous le réflexe de déposer nos déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œufs, croûtes de fromage...) dans des bacs dédiés, comme nous le faisons pour le verre ? Avec ce geste simple, nous pourrions réduire nos déchets de 25 % d'ici 2026.

5 solutions chocs pour les déchets alimentaires

↓ 20 000 composteurs individuels en cours de distribution aux habitants de la Métropole qui ont un jardin.

↓ 1500 composteurs collectifs installés dans les copropriétés et les jardins partagés d'ici 2026.

↓ Un nouveau service de collecte de déchets alimentaires : les habitants déposent leurs déchets dans de grandes bornes installées dans les rues, comme pour le verre. C'est déjà en test à Lyon 7^e et ce sera généralisé d'ici 2023 avec une borne pour 550 habitants.

↓ Plus de 1500 ambassadeurs du tri volontaires, formés par l'association Mouvement de Palier, font du porte-à-porte pour sensibiliser les

habitants aux bons gestes du tri.
↓ 1 appel à projets innovants pour trouver des solutions locales qui évitent de jeter, favoriser le partage des objets, leur réutilisation ou leur réparation et pour amplifier la lutte contre le gaspillage alimentaire.

et aussi

↓ Réouverture de la déchèterie de Rillieux renouvée et assortie d'une donnerie.
↓ 400 000 € de subventions versés à ILOé, qui collecte, répare et remet en circulation les encombrants.



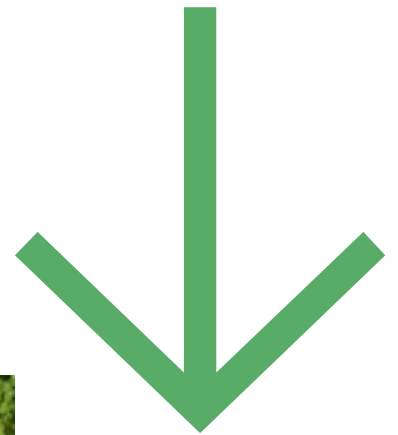
Maîtriser notre eau de A à Z

La Métropole a décidé de ne plus déléguer la production et la distribution de l'eau potable à une entreprise privée. Pour être sûre que l'intérêt général soit la priorité, pour protéger ce bien commun rare et précieux, et s'assurer de son prix abordable, elle va reprendre en gestion directe le service public de l'eau. La décision a été votée en décembre 2020. La nouvelle régie publique sera opérationnelle au 1^{er} janvier 2023.

Parallèlement, la Métropole souhaite acquérir des terrains, notamment dans l'est lyonnais, pour sécuriser les lieux où l'eau est captée et réduire les pollutions liées aux nitrates et aux pesticides. Elle va aussi remplacer plus de canalisations abîmées pour éviter les fuites d'eau.



8 bonnes raisons de créer une régie publique de l'eau





Un grand Plan Nature

Réussir la transition écologique, c'est d'abord protéger la nature. C'est le seul moyen de laisser les animaux et les végétaux vivre et se développer, de lutter contre le réchauffement climatique... et de permettre à chacun d'entre nous d'en profiter.

Résultat, le nouveau Plan Nature, très ambitieux, prévoit notamment la plantation de forêts urbaines et de prairies fleuries qui formeront des « corridors » écologiques : des espaces ininterrompus de nature pour que les insectes et les animaux puissent habiter la ville.

- ↓ 3 forêts urbaines plantées en 2021, à Saint-Priest, Sathonay-Camp et Caluire.
- ↓ 12 prairies fleuriesensemencées en 2021, à Saint-Priest, Neuville, Vénissieux, Vaulx-en-Velin entre autres communes.
- ↓ Objectif 2026 : 100 à 150 hectares de nouveaux arbres et prairies, soit un peu plus de 200 terrains de foot.



La forêt urbaine de Sathonay-Camp a été imaginée comme un arboretum. 107 arbres, chacun d'une variété différente mais tous capables d'affronter le réchauffement climatique, ont été plantés en avril dans le quartier de la Castellane.



16 %

de l'eau potable du territoire est perdue dans les fuites du réseau de canalisations

44

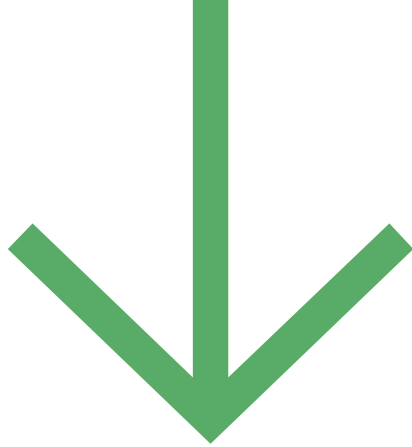
millions d'euros pour le Plan Nature

84 kg

de déchets alimentaires sont produits par chaque habitant de la métropole en moyenne chaque année. Objectif : descendre à 63 kg d'ici 2026

15 %

de ce que nous consommons pour notre alimentation sera produit localement d'ici 2026



+ d'infos sur
la Prime
Air-Bois

Rendre la Métropole « perméable »

Faciliter l'infiltration de la pluie dans les sols est indispensable à une meilleure gestion de l'eau, de la chaleur et de la végétation.

Pour ce faire, la Métropole a débloqué 16 millions d'euros, dont 1,5 million est dédié aux cours de collèges : nouveaux enrobés, sols drainants, plantations... fini le règne du bitume !



Aide Éco'renov renforcée, pour des logements moins gourmands en énergie

La Métropole aide les propriétaires, et notamment les plus modestes, à faire une rénovation énergétique de leur logement (toit, murs, isolation, fenêtres). Ce soutien peut être conséquent ! Par exemple, une copropriété de 5 logements dans Lyon a bénéficié de presque 25 000 € pour isoler son toit et sa façade avant. L'éco-rénovation permet d'économiser jusqu'à 60 % d'énergie. Résultat : un habitat plus confortable, moins coûteux en énergie et qui pèse moins lourd sur la planète.

Et aussi

La Métropole renforce la Prime Air-Bois pour les propriétaires qui changent leur vieille cheminée au profit d'un appareil (foyer fermé, insert, poêle) plus performant et moins polluant, labellisé Flamme Verte.



Des pistes cyclables plus écolos

La piste cyclable qui longe le T3 entre Décines et Meyzieu a été rénovée avec du bitume recyclé. Il est fabriqué à partir de morceaux de chaussée récupérés sur les chantiers de voirie du territoire. Cet enrobé innovant, inventé à Corbas et fabriqué dans le Rhône, va recouvrir 2,7 km de voie cyclable écologique.

Limiter l'impact
environnemental de la publicité

Un nouveau règlement local de publicité est en préparation pour juillet 2022. La Métropole veut notamment interdire les panneaux numériques ainsi que les affichages très grands formats, mais aussi faire éteindre les enseignes et les publicités la nuit. Les bénéfices ? Moins d'énergie consommée, moins de pollution visuelle et lumineuse, moins d'incitation à consommer, et en prime, un cadre de vie apaisé et plus agréable.



Une « prime
éco-chaleur » pour
du chauffage
collectif sobre
en énergie

Depuis 2021, cette aide financière est attribuée aux collectivités territoriales ou aux entreprises qui souhaitent installer une chaufferie bois, du solaire thermique, de la géothermie ou un réseau de chaleur.

Elle vise une transition vers des énergies renouvelables et bas carbone.



Récupérer la chaleur
des déchets pour
mieux se chauffer
Le réseau de chaleur urbain de la Duchère va être étendu aux communes d'Écully et Champagne-au-Mont-d'Or. Les travaux démarreront en 2022.

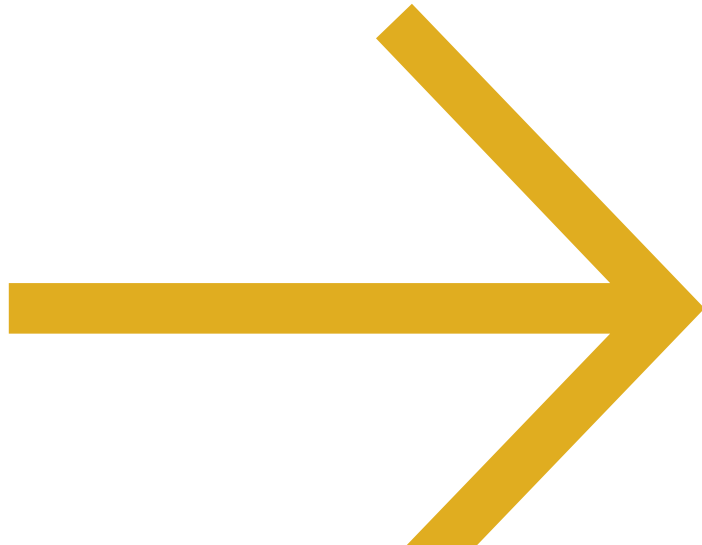
83% d'énergies renouvelables et de récupération, et des factures de chauffage en baisse pour 7 500 habitants supplémentaires.

80 000

logements
desservis
par le réseau
de chaleur
urbain

200 000

objectif
d'ici 2026





Pages 36 à 41



Une Métropole pour s'épanouir ensemble.

S'épanouir, c'est s'ouvrir à d'autres idées, apprendre et comprendre, devenir autonome, s'insérer dans la société, être attentif à son environnement, lutter contre les préjugés et les discriminations. Finalement, devenir citoyen ou citoyenne à part entière. La Métropole de Lyon souhaite l'épanouissement de toutes les personnes qui vivent sur son territoire. Pour les accompagner dans cette voie, elle dispose de moyens d'action puissants : ses collèges, musées, festivals, manifestations sportives... Autant de façons de changer de regard sur le monde, de se faire son propre avis, de nouer du lien, de se sentir bien. Depuis un an, la nouvelle équipe de la Métropole a investi des moyens humains et financiers importants dans ce sens : relance culturelle, accueil de la Cité Internationale des Arts du Cirque, dispositif « collègues éco-citoyens », valorisation du sport solidaire... Elle renforce aussi la concertation avec les citoyens.



Encourager la culture et grandir avec elle

- Deux nouveaux festivals, utoPistes et Écrans mixtes, viennent s'ajouter aux autres grands festivals métropolitains comme Karavel, la Biennale Hors Normes ou Sens Interdits...
- La création d'une recyclerie culturelle est actuellement à l'étude afin que costumes, accessoires de scène et matériel de décors puissent être réutilisés plusieurs fois dans différentes représentations.
- Une nouvelle plateforme baptisée La Foire aux ressources est ouverte pour partager des informations, échanger et créer des opportunités professionnelles.
- Un guide répertoriant les dispositifs d'accompagnement, les aides et subventions a été édité.
- Une nouvelle stratégie culturelle 2021-2026 a été dévoilée au mois de juin.

Les collèges de la métropole, lieux des futurs citoyens !

Pour des collèges éco-citoyens

10 collèges se sont portés volontaires pour répondre à un appel à projets de la Métropole. L'objectif ? Sensibiliser leurs élèves à des thèmes forts : le vivre-ensemble, l'environnement, la solidarité internationale, les questions de genres... Les collèges auront à leur disposition des outils de communication et des conseils venus d'associations spécialistes de ces thèmes. En phase de test à la rentrée, ces actions pourront être étendues dès 2022 à d'autres établissements.



20 millions d'euros

pour rénover le collège
Alain de Saint-Fons

32

projets culturels
soutenus par la
Métropole pour
allier vision artis-
tique et solidarité



Pour des collèges mieux gérés

Quels collèges rénover ou agrandir en priorité ? Quels sont leurs besoins en financement ? Pour apporter des réponses précises à ces questions, la Métropole vient de se doter d'un outil pour planifier les travaux à engager dans les collèges.

Rénovation du collège Alain de Saint-Fons.
Rénovation du bâtiment, agrandissement de la cantine, réduction des consommations d'énergie : la fin des travaux est prévue pour 2024.



Pour des collèges qui se conjuguent au féminin

Deux nouveaux collèges vont ouvrir à la rentrée à Saint-Priest et Lyon 7^e. Ils porteront le nom de deux militantes des droits des femmes : Gisèle Halimi pour le collège de Lyon 7^e et Simone Veil pour celui de Saint-Priest.



La Cité Internationale des Arts du Cirque s'installe à Vénissieux !

Pour accompagner les compagnies et les artistes circassiens, la Cité Internationale des Arts du Cirque va s'installer à Vénissieux sur le site du Puisoz. Elle sera un lieu de création, de formation, de répétitions et de spectacles.



10 000

collégiens ont participé à Collèges au cinéma, soit presque 2 fois plus que l'année dernière

Seuls

7/77

Seuls 7 collèges sur les 77 que compte la métropole de Lyon portaient des noms de femmes, avant l'ouverture des nouveaux collèges Gisèle Halimi (Saint-Priest) et Simone Veil (Lyon 7^e)



Impliquer les citoyens dans les décisions de la Métropole

Groupes de travail, entretiens avec les citoyens, émissions interactives : de nouvelles mesures de dialogue public ont permis aux habitants de la métropole de donner leur avis sur plusieurs questions : urbanisme et habitat, Revenu de Solidarité Jeunes, alimentation... et cela même en période de restriction sanitaire.

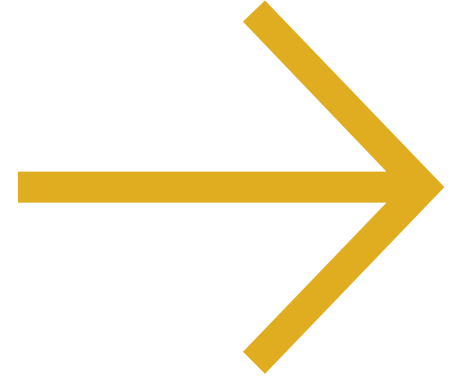


Co-construire avec les maires des 59 communes du territoire

Voté le 15 mars 2021, le nouveau pacte métropolitain fixe le cadre des relations entre la Métropole et les 59 communes du territoire au travers des 10 Conférences Territoriales des Maires (CTM). Revitalisation des centres-bourgs, éducation ou alimentation font partie des priorités.



Le conseil de développement, avec et pour les citoyens



Un nouveau mandat pour le conseil de développement

Lieu de dialogue, de réflexion et de proposition constitué d'acteurs et de citoyens du territoire, le conseil de développement entame un nouveau mandat ! Grâce à l'organisation de débats publics et de nombreux ateliers et échanges, le nouveau conseil sera un véritable porte-voix des attentes et préoccupations de chacun.

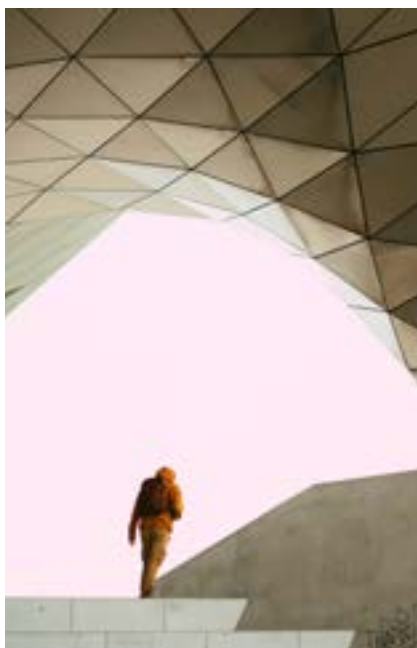


« Vacances sportives » : des milliers d'enfants qui ne partent pas en vacances accueillis par la Métropole

Rugby, volley-ball, échecs, escrime, tir à l'arc... Durant les dernières vacances de printemps et d'été, des milliers d'enfants ont pu pratiquer gratuitement

de nouvelles activités de plein air. Lancé en 2015, le dispositif "Métropole vacances sportives" a pris une nouvelle dimension à l'été 2020. Cette année, plus de 40 activités différentes ont été organisées dans 26 communes et arrondissements de la métropole.

Découvrir
l'exposition
hors les murs
du Musée des
Confluences
à l'Hôtel de la
Métropole.



Un CFA dédié à
la gastronomie
s'installe au
château de
Lacroix-Laval

Ce nouvel organisme
de formation ouvrira
à la rentrée 2022.
Il accueillera des
adolescents en
sortie de 3^e, mais
également des adultes
en reconversion
professionnelle ou
bénéficiaires du RSA.
Et c'est parti pour
durer : la Métropole a
signé un bail de 30 ans
pour l'exploitation
du château de
Lacroix-Laval !



Les trésors des musées de la Métropole, pour tous

En fin d'année 2020, l'Hôtel de
la Métropole a exposé dans son
hall 12 trésors issus des réserves
du Musée des Confluences. Plus
de 2 000 personnes sont venues
découvrir cette exposition,
une manière de maintenir
gratuitement l'accès des Grands-
Lyonnais à la culture malgré la
fermeture des musées. Autre
projet ambitieux : grâce à un
partenariat signé avec le Louvre,
le musée d'archéologie Lugdunum
va enrichir ses collections
dès cet automne.



3200

enfants ont participé
gratuitement aux vacances
sportives de la Métropole
au printemps 2021,
et encore plus cet été

400

apprentis
attendus
au CFA de
gastronomie
pour la
rentrée 2024

La Métropole pour tous

Après un an passé à vouloir tout changer, mais finalement à ne rien faire, le nouvel exécutif aura marqué les esprits par ses méthodes aux antipodes de ses promesses d'une démocratie participative, inclusive et transparente!

Voici quelques exemples : l'augmentation des revenus des vice-présidents (dont certains cumulent toujours plusieurs activités), la concentration des pouvoirs avec la même personne à la présidence de la Métropole et du SYTRAL, la manière avec laquelle l'exécutif oppose le monde associatif (fortement soutenu) et le monde de l'entreprise (délaissé et oublié), le manque de respect envers les élus métropolitains qui ne sont pas considérés dans la construction des politiques métropolitaines.

➤ [Twitter@LaMetroPourTous](#)

La Métropole en commun

Depuis un an, notre groupe défend une **approche collective du bien public** : régie publique de l'eau, vraie planification écologique à partir de la délibération sur la Zone à Faibles Émissions, renouveau du débat démocratique avec le conseil de développement.

Selon nous, la réappropriation des biens communs par les citoyens est la clé d'un renouveau social, écologique et démocratique. En matière de mobilité, nous continuerons de défendre la gratuité des transports en commun pour toutes et tous comme levier d'une transition écologique, sociale et juste. Au sein de la majorité nous sommes également **force de propositions humanistes** en demandant un meilleur accueil pour les mineurs non accompagnés et une évaluation des dispositifs actuels. Vous pouvez participer à nos **réunions** publiques de préparation de Conseil Métropolitain :

➤ www.metropoleencommun.fr

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Pour MIRS, que signifie travailler au sein de la majorité métropolitaine ?

Aux côtés de la majorité écologiste, nous sommes exigeants et vigilants ; exigeants face à la nécessité de répondre à la défiance des citoyen-ne·s vis-à-vis de la représentation ; vigilants quant à la prise en compte de la justice sociale dans les orientations prises pendant le mandat. Nous nous donnons pour mission de **porter les causes habitantes** (mineurs non accompagnés, squats, projets urbains...) auprès de l'exécutif métropolitain pour permettre à chacun·e de participer à la vie publique. **Nos votes sont dictés par nos convictions**, en cohérence avec nos 12 priorités programmatiques : nous soutenons les politiques qui garantissent les droits essentiels, la participation citoyenne et le contrôle citoyen. Au-delà du changement de contenu des politiques publiques, nous portons aussi celui des pratiques : nouveaux formats, horizontalité et transversalité sont nos mots-clés.

➤ En savoir plus : www.groupepirms.fr

Communiste et républicain

Satisfaits de cette première année de la nouvelle majorité, nous voulons

insister sur deux défis majeurs de la métropole.

- Construite pour la concurrence dans la mondialisation, pour les « premiers de cordées », elle doit répondre aux besoins de tous les « premiers de corvées » de ses quartiers populaires, en retirant le vivre-ensemble face aux risques de l'insécurité sociale, urbaine, citoyenne.

- Construite pour éloigner les lieux de décision des citoyens en affaiblissant les communes, elle doit reconstruire la citoyenneté, retrouver la place des communes.

La majorité a engagé beaucoup d'actions pour des politiques publiques fortes, baisse de tarifs TCL, régie de l'eau, aides au logement, à la jeunesse... De nombreux dossiers sont lancés mais nous mesurons mieux à quel point il faut conforter la transformation de la Métropole vers une Métropole des communes et des citoyens, mieux orienter les dépenses de fonctionnement vers nos priorités, assurer la contribution fiscale des entreprises au développement des services urbains dont elles bénéficient pour répondre à nos besoins d'investissement, notamment pour les collèges. Il faut faire fort sur l'urgence des questions sociales et sur l'enjeu central de la participation citoyenne.

Inventer la Métropole de demain

Il est grand temps d'inscrire la vérité aux habitants de la Métropole !

Sur la Zone à Faibles Émissions, sur leur vision du développement économique, de la mixité sociale, sur les questions sociales et sociétales, les Verts et leurs alliés d'extrême-gauche avancent masqués. Pourquoi ? Parce qu'ils savent que leurs positions ne sont pas majoritaires dans la population, comme en témoignent toutes les polémiques qui ont émaillé cette première année de mandat. Nous souhaitons que vous puissiez voir les Verts pour ce qu'ils sont réellement : l'écologisme d'Europe Écologie Les Verts (EELV) au pouvoir, ce n'est pas seulement la végétalisation et la création de pistes cyclables - enjeux que nous partageons par ailleurs. C'est surtout l'adhésion à une vision de l'écologie qui fragmente la société et qui culpabilise. Pensée autour de totems comme la lutte contre les grands projets comme le Lyon-Turin et pour certains d'entre eux un rejet du consensus scientifique sur le nucléaire, les OGM ou plus récemment la 5G. L'écologie d'EELV n'est pas une écologie fondée sur la science. Leur idéologie, leur façon de gouverner n'est pas dans l'ADN de notre ville qui s'est toujours voulue modérée, humaniste, ouverte sur les autres et sur le monde.

Il y a chez eux une volonté quasi religieuse, christique de l'écologie. Nous pensons que les Grands-Lyonnais aspirent à plus d'écologie mais pas à plus d'EELV. Car il est de notre responsabilité de les nommer pour ce qu'ils sont : ils ne sont pas les écologistes. Ce sont les Verts associés à l'extrême-gauche.

➤ <https://inventer-demain-lyon.com/>
Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter @Inventer_Lyon

Synergies Métropole

1 an de déni démocratique permanent !

En 2020, Bruno Bernard et ses équipes ont massivement fait campagne pour la Métropole sur des promesses de renouveau démocratique et de participation citoyenne.

Un an plus tard, force est de constater que ces promesses sont restées lettre morte. Pire, **Bruno Bernard a fait emprunter à la gouvernance métropolitaine le chemin inverse en organisant un déni démocratique permanent** et ne cessant de passer en force, au mépris des communes et des habitants.

La Métropole vue par Bruno Bernard, c'est une **Métropole de la verticalité technocratique et de l'entre-soi sectaire** où doit s'appliquer coûte que coûte, vaille que vaille, un programme qui a tout du dogme, sans l'adapter aux réalités économiques et sociales. C'est une **Métropole hégémonique et hors sol**, qui éloigne des communes en diminuant drastiquement les budgets de proximité dont elles peuvent bénéficier et en refusant de financer leurs projets d'investissements prioritaires.

C'est une **Métropole de la propagande tous azimuts et de la fumisterie démocratique**, qui éloigne des habitants en ne prévoyant pas de les associer aux décisions qui les concernent, en dehors de parodies de concertations sur des projets où tout a déjà été tranché d'avance (télécabine, métro, ZFE...).

Tout cela sur fond d'**erreur historique de la loi MAPTAM** : plus de la moitié des communes ne sont pas représentées au sein du Conseil de la Métropole depuis les élections de 2020 ! Certaines communes s'interrogent aujourd'hui légitimement sur leur place au sein de cette collectivité qui les piétine.

Il est temps que Bruno Bernard se réveille s'il ne veut pas être le président de la dislocation de la Métropole de Lyon !

➤ **Retrouvez vos 10 élus Synergies Métropole** sur www.synergies-metropole.fr

Progressistes et républicains

Une année pour quelques-uns

Au-delà des polémiques et des petites phrases qui ont émaillé leur première année, nous regrettons que les élus écologistes offrent la démonstration d'une politique pour quelques-uns. Sur la Zone à Faibles Émissions, sur le développement économique, sur la PPI ou encore sur la modification du plan local d'urbanisme, EELV a malheureusement montré qu'ils avaient décidé de mener une politique excluante.

Bien évidemment, tout n'est pas à balayer et notre groupe a été au rendez-vous pour voter des propositions qui rejoignaient ce que nous avons défendu durant les élections métropolitaines. C'est dans cet esprit constructif que nous avons soutenu le Revenu de Solidarité Jeunes ou la stratégie culturelle métropolitaine du mandat. Mais beaucoup trop souvent, l'exécutif EELV n'a affiché que du mépris à l'égard des propositions de l'opposition ou des inquiétudes des citoyens. À l'intelligence collective qui aurait pu être utile pour mettre en place certaines politiques, ils ont préféré le sectarisme.

Par ailleurs, notre groupe demande depuis le 1^{er} jour à ce que les élus, de l'opposition comme de la majorité, puissent avoir des moyens d'agir et d'être sur le terrain au plus proche des citoyens. Malgré les promesses, nous attendons toujours des actes concrets.

À la rentrée, les sujets où vous serez interrogés sont nombreux : 1^{ère} étape de la nouvelle ZFE, consultation sur le métro et sur le projet de téléphérique ou encore l'enquête publique sur

l'importante modification du PLU-H. Notre groupe souhaite que ces séquences soient de vrais moments de démocratie participative, où la parole des citoyens sera prise en compte, et pas seulement une farce permettant d'avaliser des projets déjà écrits.

➤ **Vos élus** : David Kimelfeld, Yves Blein, Guy Corazzol, Jean-Luc Da Passano, Alain Galliano, Brigitte Jannot, Prosper Kabalo, Michel Le Faou, Catherine Passasier, Myriam Picot, Emilie Prost, Thomas Rudigoz

➤ **Sur Twitter** :

@ProgressistesGL

➤ **Sur Facebook** :

@ProgressistesGrandLyon

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

La social-écologie tient ses promesses

L'opposition n'a cessé depuis juillet 2020 de dénoncer les décisions de la nouvelle majorité, oubliant ce faisant que **ce sont les citoyens du Grand Lyon qui par leur vote sont à la racine de toutes nos actions**. Il est bien sûr normal que l'opposition s'oppose, comme il est sain que la majorité tienne ses promesses. Et c'est bien à la mise en œuvre de notre programme que nous nous attelons avec force. **Depuis 14 mois, nous avons donc déjà lancé de nombreux chantiers**.

Entre la PPI qui met l'accent sur la production de logements sociaux, l'encadrement des loyers, le bail réel solidaire, le RSJ, le plan Métropole hospitalière, le soutien à la culture, la lutte contre la précarité étudiante, les tarifs sociaux pour les transports, la régie publique de l'eau, le plan nature, le REV, la transition industrielle, notre majorité plurielle a pris à bras le corps les problèmes qui se dressaient face à notre collectivité. Et nous continuerons dans cette lancée, et nous renforcerons notre action à la rentrée.

Et dans cette majorité, les socialistes font le choix résolu d'affirmer leur singularité. Attachés à la défense des déshérités, à la transition de nos cités, à la place des municipalités, à la protection des salariés, à la cohésion de notre société, nous continuerons d'œuvrer pour orienter les politiques métropolitaines dans le sens de ces valeurs. Et tout ceci est illustré au quotidien par l'action de nos quatre vice-présidents.

C. Van Styvendael à la culture a fait la démonstration de notre attachement à une culture émancipatrice, accessible à tous ; **H. Geoffroy** a démontré toute la considération que nous avons pour les communes lors de l'élaboration du pacte de cohérence ; **R. Payre** œuvre chaque jour pour que chacun puisse se loger dignement dans notre Métropole ; et **J-M. Longueval** travaille avec tous les acteurs de l'ESR pour continuer à favoriser le progrès et la vie étudiante sur notre territoire.

En 2026, nous aurons fait de notre Métropole un territoire solidaire, respirable, apaisé, et démocratique. Ce sera alors aux citoyennes et citoyens et à eux seuls de décider si oui ou non nous les avons écoutés.

➤ lessocialistes-metropolelyon.fr

Rassemblement de la droite, du centre et de la société civile

Les 31 élus membres du groupe du Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société civile

représentent la première opposition à la majorité hétéroclite formée des élus écologistes, socialistes et d'extrême gauche.

Nous portons la vision d'une Métropole au service de ses habitants et de ses communes, avec des actions concrètes et des politiques utiles pour améliorer la qualité de vie et les services de proximité.

Au bout d'un an de gouvernance de la majorité verte / rouge, un constat est malheureusement partagé par tous : **la Métropole a perdu son dynamisme économique et son attractivité**, les grands projets de développement sont stoppés, la crise du logement s'est amplifiée, la circulation automobile est devenue catastrophique et les transports en commun n'ont pas évolué. A cause de cela, la vie dans les 59 communes devient de plus en plus difficile et chère, obligeant les classes moyennes et plus modestes à quitter nos territoires.

La majorité verte / rouge refuse de travailler pour tous les habitants. Elle décide d'agir pour les seuls habitants qu'elle choisit en fonction de leur soumission à son idéologie. Vous êtes exclu des politiques publiques si vous vous déplacez en voiture, si vous êtes propriétaire de logements en location, si vous êtes agriculteur conventionnel. Et vous êtes aussi exclus si vous regardez le tour de France, si vous mangez de la viande, si vous avez chez vous un sapin naturel pour Noël... Des positions sectaires qui imposent une écologie punitive plutôt que d'accompagner la transition écologique au bénéfice de tous les Grands-Lyonnais.

La majorité verte / rouge est celle de la dépense publique et du népotisme.

Augmentation des indemnités des vice-présidents. Création de 120 postes supplémentaires de fonctionnaires en une année. Augmentation des subventions en faveur des associations amies pour financer les actions militantes. Désignation de l'oncle du président de la Métropole à la présidence du conseil d'administration d'un bailleur de logement social.

La majorité verte / rouge limite les libertés individuelles. Réduction de la liberté de se déplacer par la suppression de voies routières et de places de stationnement. Limitation du droit à la location immobilière par l'encadrement des loyers. Diminution des aides économiques pour appliquer le principe de la décroissance qui va porter atteinte à l'emploi local. Les habitants de la Métropole souffrent de ces contraintes et de ces dérives dans la gouvernance. À l'inverse, **nous portons la voix des communes et de leurs habitants pour une Métropole au service de tous pour :**

- déployer des grands projets métropolitains par le financement d'équipements publics de **services de proximité** ;
- lancer un programme ambitieux de **transports** en commun basé sur le développement du métro et les trains régionaux, poursuivre le financement des infrastructures routières pour désengorger les zones fortement urbanisées ;
- élaborer un programme de rénovation et de construction de **collèges** pour anticiper les besoins futurs ;
- proposer un plan de **sécurité** pour tous les territoires avec le développement de la vidéo-protection et l'accompagnement des polices municipales ;
- favoriser la construction de **logements sociaux**, d'accèsion à la propriété et d'initiatives privées en

libérant les contraintes imposées localement : fin de l'encadrement des loyers et ouvertures de zones de développement dans le plan local de l'urbanisme ;

- accompagner la mise en œuvre de la Zone à Faibles Emissions par des délais suffisants et des aides renforcées aux personnes concernées.

Ensemble, redonnons à la Métropole sa **cohésion territoriale** et sa **solidarité** entre tous les habitants.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6e, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COGHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**, **Laurence CROIZIER**, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOSSI**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MONE**, **Dominique MACHURJY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERQUE** – maire d'Oullins, **Christophe QUINIQUO** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES**, **Julien SMATI**, **Yves-Marie UHLRICH**, **Alexandre VINCENDET** – maire de Rillieux-la-Pape.

*➤ Groupe Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société civile
Métropole de Lyon – 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03
rassemblement.dcs@gmail.com*

Les écologistes

Un an de transition écologique et solidaire

AGIR VITE - Face à l'urgence écologique, sanitaire et sociale, nous avons eu à cœur d'**engager au plus tôt les mesures nécessaires**. Dès l'été 2020, **10 chantiers prioritaires** ont été identifiés. Une **série de mesures économiques et sociales d'urgence** ont été mises en place dès les premiers mois du mandat, pour faire face à la crise. **La Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de la Métropole a été votée en 6 mois seulement** – contre 17 sous le mandat précédent – pour relancer la commande publique et engager les transformations essentielles dont notre Métropole a besoin.

AVEC LES MOYENS NÉCESSAIRES - En dépit d'une conjoncture difficile, **nous avons fait le choix d'investissements élevés**, indispensables pour atténuer les impacts de la crise et garantir la relance. Ambitieux et responsable, ce choix s'est traduit par la **PPI la plus importante jamais adoptée par la Métropole** - 3,6 milliards d'euros d'investissements - et par le **doublement des investissements du SYTRAL** - 2,5 milliards d'euros. En 2021, la Métropole a pris pleinement ses responsabilités dans la lutte contre la précarité par une augmentation des dépenses sociales.

PAR LE RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE - L'élection des Ecologistes a permis un rajeunissement et une féminisation de l'assemblée métropolitaine, plus **représentative de la société civile**. **La parité est respectée au sein de l'exécutif**. Par le respect du non-cumul des mandats, **l'exécutif écologiste est pleinement impliqué dans ses fonctions**, à l'écoute des maires, des élu-es et des citoyen-nes. La commission permanente, instance en charge des affaires courantes de la Métropole, a été ouverte à l'opposition et ses décisions sont désormais systématiquement

examinées par l'ensemble des élu-es métropolitain-es dans les commissions thématiques préalables. Pour une **démocratie plus vivante**, nous avons repensé le Conseil de Développement, instance consultative qui sera **ouverte plus largement et plus représentative** de la diversité des territoires et des citoyen-es.

UN AN D'ACTION POUR UNE MÉTROPOLÉ PLUS VERTE ET RESPIRABLE

REPENSER NOS MOBILITÉS POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION - Nous avons relevé le niveau d'ambition du dispositif de Zone à Faibles Emissions. Avec les Grand-Lyonnais-es, une concertation publique sera engagée à l'automne pour préparer le **retrait progressif des véhicules les plus polluants du cœur de l'agglomération et la fin du diesel en 2026**. Les mesures d'accompagnement définies en concertation avec les citoyen-nes et le **développement massif des transports en commun et modes actifs** permettront de mener collectivement cette transition et d'apporter des solutions à chacun-e. Le nouveau plan de mandat du SYTRAL, dont la capacité d'action a été doublée, **prévoit un net renforcement du réseau**, avec notamment la mise en service de 4 nouvelles lignes de tramway d'ici à 2026.

Le renforcement de la tarification solidaire des TCL rendra les transports en commun plus accessibles : gratuité pour 130 000 personnes en grande précarité et nouveaux tarifs réduits pour les jeunes. **La Métropole accompagne aussi l'essor de la pratique du vélo**, par l'amplification de la prime pour l'achat de vélos à assistance électrique, par le prêt dès cet automne de 10 000 vélos reconditionnés aux jeunes du territoire, par les aménagements cyclables et les premiers travaux du Réseau Express Vélo (REV) dès cette année.

CONSTRUIRE LA VILLE AUTREMENT - Pour donner plus de place à la nature en ville et préserver la biodiversité, lutter contre les îlots de chaleur et améliorer notre bien-être, la Métropole s'est dotée en juin d'un **Plan Nature ambitieux**. 12 prairies fleuries et 2 forêts urbaines ont déjà été semées et plantées.

La protection des espaces naturels et agricoles sera par ailleurs renforcée, notamment par la modification en cours du plan local de l'urbanisme. Par une nouvelle stratégie d'ampleur, la Métropole s'engage sur la voie d'une agriculture plus résiliente, locale et respectueuse de l'environnement. **Le retour en Régie Publique de la distribution d'eau a été un choix décisif de cette première année de mandat**, pour reprendre en main la gestion de ce bien commun essentiel et stratégique. Enfin, de nouvelles orientations ont été fixées pour le **Règlement Local de la Publicité**, renforcé dans ses ambitions de préservation de la qualité paysagère et de lutte contre la pollution lumineuse.

UN AN D'ACTION POUR UNE ÉCONOMIE RÉLIENTE

FAIRE FACE À LA CRISE - La Métropole a apporté son soutien aux acteurs économiques du territoire par un haut niveau d'investissements et par des **mesures ciblées** : allègement de la fiscalité pour les entreprises les plus en difficulté avec le dégrèvement partiel de la contribution foncière, exonération des loyers dus à la Métropole, ou encore accompagnement de commerces de proximité dans la digitalisation de leur activité.

TRANSFORMER NOTRE ÉCONOMIE -

Une enveloppe de 2,5 millions d'euros a été votée en 2021 en **favor de l'économie locale et du commerce de proximité, de l'économie sociale et solidaire, de la création d'activités** et de l'accompagnement de l'industrie dans la transition écologique. Outil clé de cette transformation, un fonds d'amorçage industriel a été créé avec la Métropole de Saint-Etienne, pour **accompagner l'émergence d'une industrie socialement et environnementalement plus responsable, créatrice d'emplois locaux**. Enfin, la Métropole agit pour la transformation du tissu économique local grâce au levier de la commande publique, via son nouveau **schéma de promotion des achats responsables**.

UN AN D'ACTION POUR UNE MÉTROPOLÉ PLUS SOLIDAIRE

RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE - La Métropole a mis en place des **mesures d'urgence à destination des plus démunis** : maraudes, distribution de nourriture et de produits d'hygiène, soutien psychologique, accès au numérique, reconduction de l'aide exceptionnelle aux dépenses de logement.

UN SOUTIEN ACCRU POUR LA JEUNESSE ET LES ÉTUDIANT-ES -

Un ensemble de mesures spécifiques ont été adoptées, en concertation et en partenariat avec les associations étudiantes : aide à l'acquisition de matériel informatique, distributions alimentaires, aide psychologique... Pour lutter contre la précarité des jeunes, un **dispositif inédit a été créé : le Revenu de Solidarité Jeunes**, véritable filet de sécurité pour les plus en difficulté et les jeunes en rupture de parcours.

UNE MÉTROPOLÉ ACCUEILLANTE ET HOSPITALIÈRE - Près de 8,6 millions d'euros ont été votés pour l'ensemble du mandat, **pour lutter contre le sans-abrisme et garantir des conditions de vie dignes**. Une centaine de femmes isolées ont ainsi été mises à l'abri avec leurs enfants en bas âge dans des tiny houses - petites maisons nomades - à Villeurbanne et Lyon 9^e, ainsi qu'une cinquantaine de jeunes reconnu-es majeur-es et en recours à Lyon 3^e.

UN LOGEMENT DIGNE POUR TOUS-TES - Des premières actions d'ampleur ont été engagées en faveur du logement abordable : demande d'expérimentation de **l'encadrement des loyers**, une politique foncière offensive pour accélérer le **développement du logement social**, le recours au Bail Réel Solidaire - qui facilite l'accèsion à la propriété en dissociant le foncier du bâti. Sur le chantier de l'ancien collège Maurice Scève à la Croix-Rousse, la Métropole a choisi de réorienter le projet immobilier initial vers la construction de logements abordables.

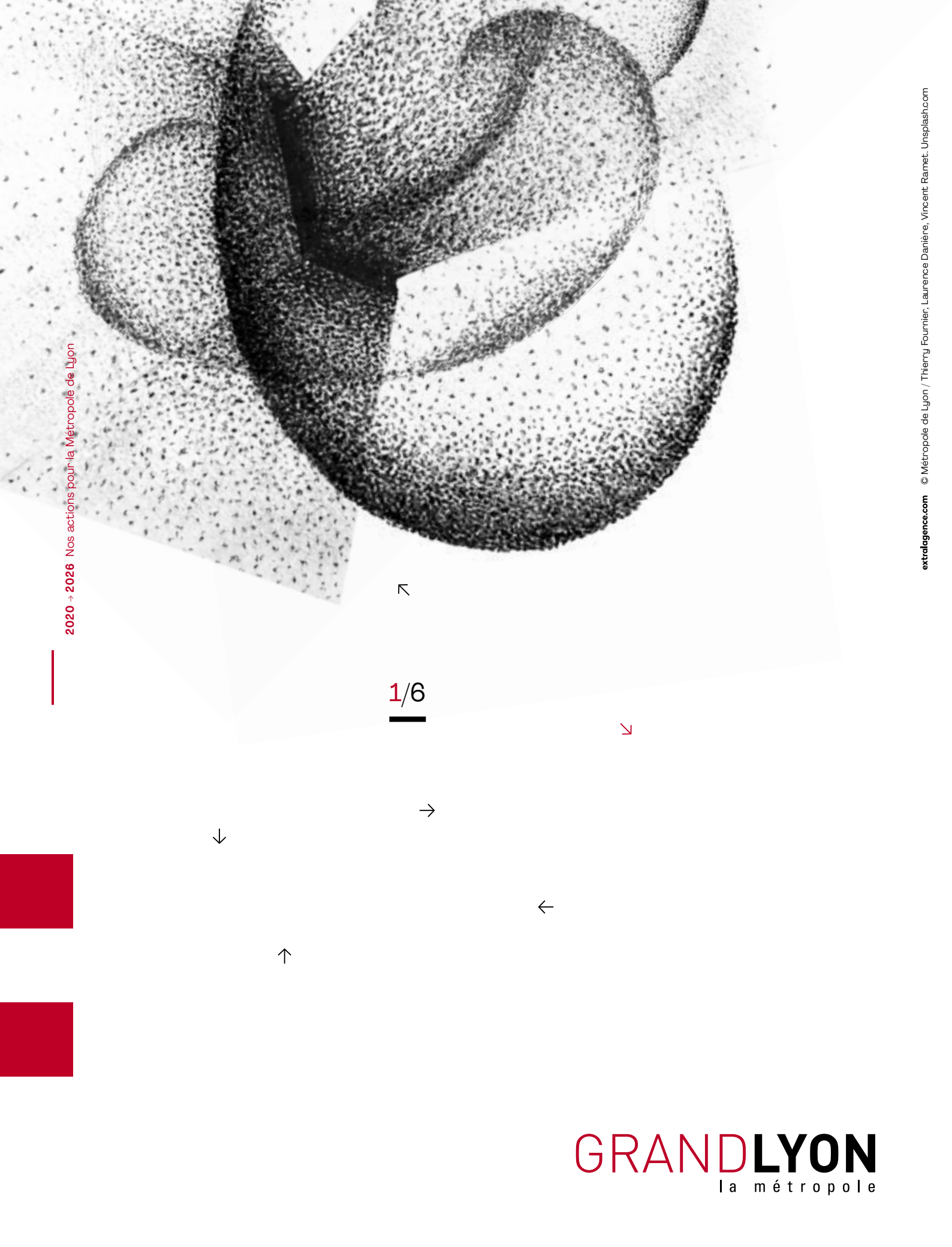
Engagement inédit en faveur des mobilités propres, Revenu de Solidarité Jeunes, retour en gestion publique de l'eau, encadrement des loyers, soutien et développement de l'économie locale... au terme de cette première année de mandat, la Métropole est bel et bien sur les rails de la transition écologique et solidaire !

Benjamin BADOUARD et Vinciane BRUNEL VIEIRA

Co-présidents du groupe Les Ecologistes

➤ **Contactez-nous**

Twitter : @ecolosgrandlyon
Facebook et Instagram : @lesecologistesgrandlyon
Site internet : <https://lesecologistesgrandlyon.com>



1/6

